L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 15 AVRIL 1881.

Spectacles, Bals, &c.

FORT ESPAGNOL.

ATTRACTION SPÉCIALE.

Commençant dimanche, après-midi 17 avril, et tous les soirs jusqu'à nouvel ordre. Les gymnastes et acrobates, célèbres dans le monde entier, et venant du Palais de Cristal de Londres, les

Victorellis, Henry et Eldon

Exhiberont au public leur célèbre

CHIEN SAVANT JACK,

et donneront pour la première fois dans cette ville des représentations très attrayantes, mêlées de scènes comiques et de tours de forces surprenants, connus sous le nom de

FANTOMES.

Prenez le train au coin des rues Canal et Basin. Il part un convoi toutes les demi-heures pendant la semaine, après 2 heures, le dernier quittant le lac à 8 h. du soir. Le dimanche, il part un train toutes les demi-heures, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et, après 2 heures, tous les quarts d'heure, le dernier train partant du lac à 9 heures du soir. 13 av—

Cinquème Fête Annuelle.

EXHIBITION PYROTECHNIQUE ET BAL,

—DONNÉ PAR—

L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,

AUX FAIR GROUNDS,
Dimanche Pâques, 17 Avril 1881.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

Charles Barga, Chairman; Henry Durel, Jr., A. D. Dumaine, F. Dufrocho, A. Madeverde, H. C. Fincke, H. Dametto, A. J. Malone, C. L. [illegible], J. F. Barthélemy, Vincent Moll.

AMUSEMENTS.

Course de Ponies, un mille, prix d'entrée $2 50, Prix $15.
Course de Mulets un mille, entrée gratuite, Prix $10.
Course avec Charrettes de marchands de lait, un mille, entrée $2 50, prix $12.
Course à Pied, pour membres seulement, 300 yardes, prix $5.
Course aux Bycicles, ouverte à tous, un quart de mille, prix $5.

PROGRAMME DES PIÈCES PYROTECHNIQUES

Faites par Louis et Bernard Ferrestilles.

1. Pièce du Temple, avec Boucliers et Drapeaux Américains. 2. Soleil de Gloire. 3. Polka, Dance Double. 4. Emblème de Justice. 5. Double Fontaine. 6. Caprices Tournant. 7. Croix d'Honneur. 8. Arbre de Gloire. 9. Grappin Rasant. 10. Triomphe de Cupidon. 11. Arbre du Paradis. 12. Croix de Pierreries. 13. Cascade Illuminée. 14. Pièce du Temple B. A. S. L. 15. Etoile de l'Espérance. 16. Arbre de la Liberté. 17. Tour de Babylone. 18. Château d'Eau Illuminé. 19. Grand Final—Pièce du Temple (dédiée). 20. Grand Bouquet—100 Fusées. Fusées assorties dans le cours de l'exhibition.

DANSE DANS LES DEUX BATISSES.

Les dames ne seront admises que par invitation. On peut se procurer des invitations en s'adressant aux membres de l'Association. Les entrées pour les courses devront être faites à Henry Durel Jne., 125 rue du Canal, jusqu'au 15 avril. Les Fair Grounds seront illuminés à la lumière électrique.
8av—3 10 12 13 14 15 16 17

ENTREPOT DE TAPIS,

17.....RUE DE CHARTRES.....17

1500 Rouleaux de

NATTES

DE CHINE,

Tous les genres les plus nouveaux et assortis.
Le plus grand stock au Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE.

A. Brousseau's Son.

Les prix conviendront à tous.
3 avril—

DEBALLAGE GÉNÉRAL

—DE—

MARCHANDISES DE PRINTEMPS,

MARDI, 5 AVRIL, DE TOUT ARTICLE NOUVEAU ET DÉSIRABLE EN

PATRONS FRANÇAIS,
FORMES, CHAPEAUX
AINSI QUE TOUTES
Les Dernières Nouveautés
—EN—

CHEVEUX

—ET—

Articles de Fantaisie

G. T. SCHILLING,

157 et 159 RUE DU CANAL.

Pas de Cartes.

31mars—1m

MODES ET ROBES.
Modes de Printemps.
—CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Couture,
15..........RUE BARONNE..........15
En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus élégantes modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens
Pour dames et demoiselles.
Toques et Capottes
pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES, selon les derniers et les plus élégants modèles de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15..........RUE BARONNE..........15
7nov—6m

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

D'étalent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en

GRENADINES NOIRES,

Brochées à raies et à carreaux.

LINONS TOILE IMPRIMÉS
—ET UN—
Assortiment choisi de Nouveautés
—EN—
Bonneterie de fantaisie couleur.
10avril—

DISCONTEAU FRÈRES,

L'angle des rues Bayou et Broad,

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage; grocerie et liqueurs des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de toutes sortes, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
24 nov 1an.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Bureaux 6 h. 1/2. Rideau 7 h. 1/2.

DIMANCHE, 17 AVRIL,
A l'occasion des Fêtes de Pâques,

LA

Closerie des Génets,

Drame en cinq actes et sept tableaux de M. F. Soulié.

Admission générale..........$1
Parquette des Troisièmes..........40 sous
Troisièmes..........25 sous

LUNDI, 18 AVRIL,
Bureaux 6 h. 1/2. Rideau 7 h. 1/2.

LES

Filles de Marbre,

Drame en cinq actes par Théodore Barrière.

Admission générale..........$1
Parquette des Troisièmes..........40 sous
Troisièmes..........25 sous
15 avril—

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

31 et 33, RUE DU CANAL,

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de [illegible] en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et quelques invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serge bleu, Tweed et Cachimire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera ainsi durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX,

31 et 33, RUE DU CANAL.
13 mars—

VIN DE LA CALIFORNIE

de S. Lachman & Co.

Qualité Supérieure.

CLARET,
HOCK,
MUSCAT,
ZINFANDELL,

—Aussi en magasin—

VINS de Bordeaux,
SARDINES sans arêtes,
MAQUEREAUX à l'huile,
CEPES premier choix à l'huile,
OLIVES en barils, premier choix.
A vendre par

E. J. HART & CO.,

73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
31mars—D.M.V

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures complètes pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec la plus grande célérité.
20 fév—

PRET'S D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant d'vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offre des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9jan—1an

FRED. N. THAYER.

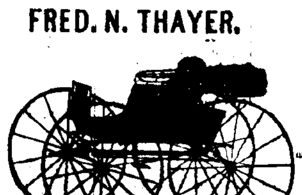

ENTREPOT DE VOITURES
103 RUE GRAVIER,

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Robes, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
5juin—1an—V&C.

Taxes de ville de 1881 non acquittées.
Département des Finances.

Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 6 avril 1881.

Les contribuables intéressés sont respectueusement informés qu'un intérêt au taux de 10 pour cent par an à partir du 31 mars dernier, s'ajoute à leurs taxes de 1881 non acquittées. En vertu de l'ordonnance No 6,917 des séries de l'administration, un paiement-à-compte peut être fait, sauvant ainsi l'intérêt sur les sommes payées.

B. T. WALSHE,
Administrateur des Finances.
6 av—

GRANDE OUVERTURE

—DE—

Marchandises de Printemps.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur le magnifique stock de

Marchandises de printemps et d'été

dont nous faisons en ce moment l'ouverture.

Ces marchandises se composent des Dernières Nouveautés.

Nous appelons aussi leur attention sur notre grand assortiment de Chapeaux de dames et de Costumes pour dames et enfants.

D. H. HOLMES,

14 Dauphine—15 Bourbon—155 Canal
3avril—

W. FRANTZ. H. OPITZ.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.

Montres, bijouterie.

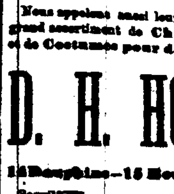

65 rue Royale,
Entre les rues Bienville et Conti
Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.

N. B.—Aussi une sorte de bijouterie plaquée.
Vaout—50 1an MeV

CHAMPAGNE

Vins de qualité supérieure de la maison
Bouché fils & Co.,
à Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cabt.
[illegible] cuvée spéciale.
[illegible] SOLARI,
[illegible] VIGNES,
CLARK & MEADER,
[illegible] TOURNE,
A vendre par [illegible] LACOUME,
[illegible] LOUSTAUNAU,
LEON LAMOTHE,
LOUIS CHAPLAIN,
VICTOR REBO,
Et par E. J. HART & CO.
77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins, [illegible], Grande Grille.

EAU DE FRIEDRICHSHALL.

A vendre par les importateurs, les pharmaciens, etc.

E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
8 avril—1an D. Me V

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 10 MAI 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 10 Mai 1881,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots d	1,000,	5,000
20 Lots d	500,	10,000
100 Lots d	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun [illegible]	2,700
9 [illegible]	1,800
9 [illegible]	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Remettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées ou des traites ou par express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du

MARDI, 10 Mai 1881,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible] accompagnés les demandes [illegible] adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE [illegible]

[illegible] au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans. [illegible]

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Seymour H. Perry vs. James Craig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2872.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 17 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet No quatre, compris entre les rues Vallette, Olivier, Alix et Eliza, les dits lots sont désignés par les numéros quinze et seize et mesurent chacun vingt-huit pieds sept pouces de face sur la rue Vallette. [illegible] une profondeur et façade sur la rue Eliza de cent trois pieds un pouce et sept lignes sur lesquelles deux rues forment une des [illegible], sur une profondeur sur la ligne du lot No seize de cent cinq pieds sept pouces et une ligne, que le lot No seize à la dite profondeur, sur une profondeur de cent huit pieds trois lignes sur la ligne du lot No dix-sept. Ensemble avec tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, avec une largeur dans le fond de vingt-huit pieds cinq pouces et six lignes chacun.

Acquis par le défendeur par achat de Mme Vve Harriet Sumner, par acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 5 juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14,21,28,mai 5,12,17.

Alfred Marchand vs. Joséphine De Hosey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2808—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 17 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, St-Louis, Bourbon et Conti, et formant l'encoignure nord-ouest des rues Royale et St-Louis. Le dit lot de terre est désigné par le numéro deux sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 2me jour de janvier 1842, déposé comme plan No 85 à l'étude de Félix Grima, notaire, et mesure (en pied américain) trente-deux pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur et façade de quatre-vingt pieds sur la rue St-Louis [illegible] de six pouces à partir de la profondeur, de cinquante-neuf pieds sept pouces jusqu'à la profondeur de quatre-vingt pieds.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquise comme seule héritière et légataire de son père feu Etienne Rivolet et comme telle mise en possession de sa succession, en vertu d'un jugement rendu le 25 et signé le 26 novembre 1860, par la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession d'Etienne Rivolet, No 17,199 du docket de la dite cour.

Et le dit Etienne Rivolet avait acquis la dite propriété de la succession de Nicholas Girod, par acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 16 février 1842.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14,21,28—mai 5,12,17

REUNION DE CREANCIERS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Levy Bros vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 1872.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de Levy Bros, insolvables, ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire, le troisième jour de mai 1881, à 10 heures du matin, pour fixer les conditions de la vente &c. de la propriété [illegible] livrée par les insolvables.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1881.
(Signé:) A. L. TISSOT, Juge.
Copie conforme.
Bureau du Greffier, 2 avril 1881.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
15 avril—19,24

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 2299.—L. E. & E. J. Herwig contre leurs créanciers.

LES créanciers de L. E. et E. J. Herwig et toutes les personnes intéressées sont prévenus qu'une assemblée des créanciers dans cette affaire aura lieu chez Gustave DeArmas, notaire, le 20 avril 1881 à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des insolvables et afin de choisir un syndic.

Par ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour. Nlle-Orléans ce 5 avril 1881.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
6 avril—6, 11, 15 avril

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivière	47,872 04—	$460,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirées	$102,601 26	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41—	$149,012 63
Primes nettes		$311,467 96
Ajouter—		
Montant provenant des intérêts, sauvetage et loyers	$41,406 50	
Contingent	15,679 65—	$57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	$54,525 07	
Pertes maritimes	51,499 74	
Pertes de rivière	17,917 81—	123,942 62
Réduction (rebate et commissions		58,057 86
Contributions charitables		1,191 78
Taxes d'Etat, de ville et licence		7,333 95
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock		6,607 16
Dépenses générales, frais de bureau et d'agence		36,390 02— $233,518 79
Profits nets		$135,041 32
A déduire—		
Dividende de Juillet 1880	$25,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32—	135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$ 67,101 27
Bons des Etats Unis	220,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	89,640 00
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00
Billets garantis par nantissement [illegible]	42,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	22,000 00
Billets pour primes	16,527 38
Bons du N. O. Waterworks	26,500 00
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,575 00
Actions de banques, d'assurances et entreprises, estimées au pair	14,665 26
Primes en voie de collection	76,620 29
Dû par des agents	2,318 88—$715,498 06

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	102,601 26
Dividendes non réclamés	2,855 59
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32—$715,498 06

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires de la Compagnie ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 ja—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert François	Labarrère Armand
[illegible] Mme	Legrand Jules Numa
[illegible] Jean	Lange Joseph
[illegible] Alexandre	Leroy Charles
Bloch Roger	Martin Charles Alexandre
Cléverie Pascal	
[illegible]	Mouillé Mouillon Jean
Catrelade Eugène	Meyrand-Manaus Louis
Collin Dominique	Mignot Pierre Joseph
Clavel Ernest	Martin Louis
Cossec Paul et Marie	Maillevin Jules
Anne	Onéline Jean
Delgrave Antoine	Olard Etienne
[illegible] Alphonse	Orsat François
Demeuil Benjamin	Quentin, les fils
Dubuit Eugène	Ribot Jules Alexandre
Dreyfus, né à Biesheim	Rigaud Baptiste
Alsace	Roth Veve
Dubray Marie Justin	Raymond Firmin
Duges Mr	Raly Mr
[illegible] Mr et Mme	Rerbet Guillaume
[illegible] Mr	Schlidder Mr
[illegible]	Savigé Jean Alexandre
[illegible]	Scharff Edouard
[illegible]	Toussaint Vincent
[illegible] Jean	Trouette Jean Marie
[illegible]	Tessarand Jacques
Laporte Joseph	Vigmond Jean
[illegible] Mr	

La Nouvelle-Orléans, le 11 avril 1881.
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
12avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR C. E. GIRARDEY

VENTE JUDICIAIRE DE

Propriétés améliorées dans le Deuxième District coin N.-O. des rues Canal et Dergenois.

Une résidence en briques rue Dauphine entre Dumaine et St. Philippe.

Succession de feue Gurgunda Deschien, décédée, épouse de Louis Rush.

No 2368—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 21 mai 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans, en date du 12 avril 1881 et rendu dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Dergenois et Derbigny, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 24 décembre 1844, et désigné comme plan No 29 du livre de plans No 3, dans l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, conformément auquel plan les lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue du Canal sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme le coin des rues Canal et Dergenois. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en briques à 2 étages désignée par le No 500 Canal.

2° Un certain lot de terre situé dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St-Philippe, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en briques à un étage. La bâtisse est désignée par le No 216 de la rue Dauphine.

Termes et Conditions—Une moitié comptant au gré des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection. Les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets et les acheteurs auront en outre à assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

16avril—16,23,30—7,14,21mai,

Emplacement de choix pour bâtir rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne, près et vis-à-vis des résidences de MM. E. H. McCaleb et Carrière.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan.

Cet emplacement de choix pour résidence consistant en un grand terrain touchant à la résidence de l'Hon. E. H. McCaleb, rue de l'Esplanade, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Remparts et Bourgogne. Le terrain a 31 pieds 4 pouces de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Cet emplacement pour maison de résidence est incontestablement un des plus agréables de la rue de l'Esplanade.

Conditions: Un tiers ou plus, au gré de l'acheteur, comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt et 5 pour cent pour honoraires d'avocat. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant G. Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—16, 17, 23 au 30 avril.

Délicieuse maison de résidence avec jardin, dans la rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Baldwin et Seixas.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI 23 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, sera vendu positivement à l'encan—

La belle propriété et résidence désignée par le No 264 rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Albert Baldwin et J. M. Seixas, et près de celles de MM. A. B. Philips et E. Carrière, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Bernard et Derbigny. Le terrain a 66 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant vestibule, salons doubles, salle à manger, office (le tout avec plafond élevé, et parfaitement aéré), au rez-de-chaussée;—vestibule et grandes chambres à coucher, avec chambre à bain au second étage. La cuisine, bâtie en bois et à un étage, contient trois chambres. [illegible] renferme une buanderie ou chambre de blanchissage, chambre à domestiques, dépendances, etc., grande cuve et gaz. Le reste du terrain est un jardin planté d'arbustes, d'arbres fruitiers, et d'arbres donnant de l'ombrage. La propriété est dans un excellent état. La localité et le voisinage ne laisse rien à désirer dans cette magnifique avenue de maisons de résidence. Vente positive.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans, avec toutes les garanties habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et obligation de la part de l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix d'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Doriocourt, notaire.

26mars—26 27 mars 2 3 9 10 16 avril à 23

PAR GEO. PEARSON.

Vente positive d'une propriété de valeur à l'encan, propriété élégante, désirable et remarquable, formant l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine. Une résidence charmante dans le Sixième District, avec six lots de terre, cottage à Carrollton.

Succession de Mme Caroline Mentz, No 1096, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO PEARSON, encanteur—Bureau, No 90, rue Camp, il sera vendu, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—

1° Ce grand magasin en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, convenable pour une grocerie ou manufacture, ayant 12 chambres, un long corridor, ainsi qu'une nouvelle galerie près du chemin de fer de Bassin, sur un lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 100 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes parallèles.

2° Le cottage-résidence désirable, consistant en une maison bien construite avec six grands terrains Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant le terrain No 14, 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 150 pieds, et les lots Nos 15 à 19 inclusivement, chacun 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 107 pieds et 6 pouces, le tout compris dans le carré No 27, borné par les rues Clinton, Hickory, Chestnut et Commercial; les dits terrains sont bien plantés en arbres fruitiers et d'ornement, et formaient auparavant la résidence du Dr Marsden.

3° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situés dans le 7me District de l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6 et 7 dans le carré No 21 et bornés par les rues Hampson, Washington et Evelyna, les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face rue Seconde, sur 122 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et égales.

Conditions: Comptant—L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17mars—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$294,553 51
Risques maritimes		23,682 42
Risques de rivière		29,715 16
Total des primes		$347,951 09
Moins primes non acquises		88,524 00
Primes nettes 31 mai 1880		$259,427 09
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$74,425 58	
Sur risques maritimes	8,810 44	
Sur risques de rivière	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,208 87	
Réassurances et primes remboursées	16,706 72—	121,627 72
Profits		$137,799 37

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$339,085 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works (1,454 actions)	48,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147,842 27
Billets à ordre	65,441 95
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurances, de banques et autres	65,718 81
Bons de villes	3,030 00
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	50,490 14
	$680,512 88

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, payable sur [illegible] le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FASSO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	R. W. TAYLOR

29 juin—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY, & O'CONNOR.

GRANDE VENTE —DE— PROPRIETES DE VILLE.

Par ordre de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Libres de tout s hypothèques et de toutes obligations.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 28 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera positivement vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Le magasin en briques à trois étages, No 172 rue Tchoupitoulas (Julia, St-Joseph et Commerce), 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 88 pieds de profondeur.

2° Le magasin en briques à trois étages, No 174 rue Tchoupitoulas (Julia, St-Joseph et Commerce), 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 88 pieds de profondeur.

3° Le magasin en briques à deux étages, No 226 rue Nouvelle Levée (North Market, St-Joseph et Commerce), 21 pieds 1 pouce de face à la rue Nouvelle Levée sur 103 de profondeur.

4° Le terrain vide sur la rue Front, entre Julia et Notre-Dame, dans l'ilet 17 à 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur 120 pieds de profondeur.

5° Le terrain vide sur la rue Delord, entre Pearl et Peters, borné par la rue Nouvelle-Levée, 40 pieds 6 pouces de face à la rue Delord sur 110 pieds 10 pouces de profondeur.

6° La cuisine en briques à deux étages, No 239 rue St-Joseph (Baronne, Philippa et Julia), 25 pieds de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur.

7° La maison en bois à un étage, No 120 rue Delord (Magasins, Tchoupitoulas et Poeyfarre) 22 pieds 7 pouces de face à la rue Delord sur 100 pieds de profondeur.

8° La maison en bois à deux étages, No 126 rue Delord (Magasins, Tchoupitoulas et Poeyfarre), 22 pieds 7 pouces de face à la rue Delord sur 100 pieds de profondeur.

9° Le magasin en briques à deux étages, No 83 rue Commerce (Tchoupitoulas, Girod et Lafayette), 18 pieds 1 pouce de face à la rue Commerce sur 83 pieds de profondeur.

10° Le terrain vide sur la rue Lafayette, 34 pieds de face sur 113 de profondeur.

DEUXIÈME DISTRICT.

11° Le magasin en briques à trois étages, No 23 rue Levée Front Levée (Quartier, Hôpital et Gallatin), 26 pieds de face sur rues Levée et Gallatin sur 127 pieds de profondeur.

12° La résidence en briques à deux étages, No 74 rue St-Pierre (Bourbon, Royale et Toulouse), 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur 120 pieds de profondeur.

13° La maison à trois étages, No 42 rue Bourgogne (Bienville, Douane et Dauphine), 26 pieds sur la rue Bourgogne sur 88 pieds de profondeur.

14° La maison et magasin en briques à deux étages, No 163 rue Royale (Bourbon, St-Pierre et Orléans) 26 pieds de face à la rue Royale sur 127 pieds de profondeur.

15° La maison en briques à deux étages, No 30 rue Ursulines (Chartres, Levée et St-Philippe), 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 71 pieds de profondeur.

16° La boulangerie en briques à deux étages, Nos 233 et 235 rue Chartres (Dumaine, St-Philippe et Royale), 69 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres sur 177 pieds de profondeur.

17° La maison en bois à un étage, No 68 et 70 rue Dumaine (Royale, Bourbon et Ste-Anne), 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine sur 127 pieds de profondeur.

18° La maison en briques à deux étages, No 20 rue Orléans (Royale, Bourbon et St-Pierre), 27 pieds de face à la rue Orléans sur 68 pieds 9 pouces de profondeur.

19° La maison en briques à trois étages, No 87 rue St-Louis (Bourbon, Royale et Toulouse), 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 111 pieds de profondeur.

20° La maison en briques à trois étages, coin sud-est des rues Orléans et Dauphine (comprises entre les rues St-Pierre et Bourbon), 31 pieds 6 pouces de face à la rue Orléans sur 72 pieds de profondeur.

21° La maison en briques à trois étages, No 101 rue St-Louis (Bourbon, Dauphine et Toulouse), 32 pieds de face à la rue St-Louis sur 122 pieds de profondeur.

22° Le grand coin à trois étages, Nos 27 et 29 rue Bourgogne (Douane, Bienville et Remparts), 49 pieds de face à la rue Bourgogne sur 150 pieds de profondeur.

QUATRIÈME DISTRICT.

23° Six terrains vides sur la rue Tchoupitoulas, entre Toledano et Pleasant, chacun 26 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 63 pieds 10 pouces de profondeur.

GREENVILLE.

24° Un ilet de terre et cottage, compris entre les rues Seconde, Washington, Broadway et Chestnut, 240 pieds de face sur rues Washington et Seconde sur 270 pieds sur les rues Broadway et Chestnut.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un quart comptant; la balance à un, deux et trois ans de crédit en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque sur les propriétés et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1881 devront être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Grima, notaire.
16av—16,17 23&28

GRANDE VENTE —DE— PROPRIETES DE VILLE.

Par ordre de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Libres de toutes hypothèques et de toutes obligations.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 27 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

DEUXIÈME DISTRICT.

1° La maison en bois à deux étages, No 304 Chemin du Bayou, (Roman, Derbigny et Hôpital), 63 pieds 10 pouces et 4 lignes de face au Chemin du Bayou, courant à travers la rue Hôpital.

2° La maison en briques à deux étages, coin des rues Conti et Remparts, dans l'ilet Bienville et Bourgogne, 21 pieds de face à la rue des Remparts, sur 100 pieds à la rue Conti.

3° La résidence en briques à deux étages, No 294 rue Bourgogne, (Hôpital, Quartier et Dauphine), 23 pieds 2 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 83 pieds de profondeur.

4° La maison en briques à deux étages, No 134 rue Hôpital, (Dauphine, Bourgogne et Ursulines), 49 pieds de face à la rue Hôpital, sur 124 pieds de profondeur.

5° La maison en briques à deux étages, No 303 rue de Chartres, (Hôpital, Quartier et Royale), 30 pieds de face à la rue de Chartres, sur 120 pieds de profondeur.

6° La maison en bois à un étage, Nos 221 et 223 rue Ste-Anne, (Marais, Tremé et Dumaine), 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 37 pieds de profondeur.

7° La résidence en briques à trois étages, No 143 rue Ste-Anne, (Bourgogne, Remparts et Dumaine), 26 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 100 pieds de profondeur.

8° Cinq terrains coin Canal et Claiborne, dans l'ilet Douane et Derbigny.

TROISIÈME DISTRICT.

9° La résidence en briques à trois étages, No 20 rue Marigny, (Victoire, Levée et Champs-Elysées), 22 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny, sur 100 pieds de profondeur.

10° La maison en briques à deux étages, No 45 rue Vieille-Levée, (Marigny, Champs-Elysées et Chartres), 25 pieds de face à la rue Vieille-Levée, sur 99 pieds 9 pouces de profondeur.

11° La résidence en briques à trois étages, No 517 rue de Chartres, (St. Ferdinand, Port et Architectes), 26 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, sur 138 pieds 4 pouces de profondeur.

12° La résidence en briques à trois étages, No 523 rue de Chartres, (St. Ferdinand, Port et Architectes), 26 pieds 3 pouces de face à la rue de Chartres, sur 138 pieds 1 pouce de profondeur.

13° Le magasin en briques à trois étages, No 9 rue St. Ferdinand, (Levée, Chartres et Cotton Press), 32 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur 100 pieds de profondeur.

14° Le cottage en bois à un étage, coin nord-est des rues Marigny et Remparts, 120 pieds rue Marigny, sur 145 pieds à la rue des Remparts.

15° Les deux magasins en briques à deux étages, Nos 68 et 70 rue Vieille-Levée, (Marigny, Mandeville et Chartres), 41 pieds de face à la rue Vieille-Levée, sur 90 pieds de profondeur.

16° Les deux maisons en briques à deux étages, Nos 447 et 451 rue de Chartres, coin nord-est Mandeville, 37 pieds de face à la rue Mandeville, sur 63 pieds à la rue Chartres.

17° La maison en bois à un étage, No 31 rue Esplanade, (Lafayette, Chartres et Victoire), 50 pieds de face à la rue Esplanade, sur 145 pieds de profondeur.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un quart comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque sur les propriétés et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1881 devront être assumées par l'acquéreur, et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix Grima, notaire.
16 avril—16 17 23 au 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Prytania, située à la Jonction du Premier et du Quatrième Districts, l'encoignure la plus importante des rues Prytania et Urania.

Succession de Mme Anastasia Chiesa.
No 1973—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, à la Bourse St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1881, et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Cette belle résidence en briques à deux étages et terrains, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Polymnie et Urania et le chemin Felicité, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, se touchant et mesurant à peu près 95 pieds 10 pouces de face à la rue Prytania, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur la rue Urania et formant l'encoignure des dites rues Prytania et Urania.

La résidence est grande, ample dans ses arrangements pour une grande famille; elle est d'une construction moderne et bâtie avec les meilleurs matériaux; en outre une salle et des lots adjacents. Les terrains sont divisés en jardin et pâturage. On ne saurait trouver un meilleur voisinage quand aux personnes qui l'habitent et aux jouissances qui s'y trouvent. La propriété ne peut être visitée qu'avec un permis des encanteurs le mardi de chaque semaine après 10 [illegible] heures du matin.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 et devra faire un dépôt de 10 pour cent au comptant, au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant William J. Castell, notaire.
9 avril—16,23,30,1,5,7 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans la rue Baronne dans le quartier de commerce de coton.

Résidences dans la rue du Canal, et propriétés améliorées de [illegible].

Succession de Charles Schmidt.

No 2478—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 avril 1881, il sera vendu aux enchères les propriétés de valeur suivantes:

1° Cette rangée de magasins à un étage formant près du quart de l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Union et Perdido, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, et ayant ensemble une façade totale de 100 pieds 1 pouce, 6 lignes à la rue Baronne, sur 101 pieds de profondeur avec façade sur la rue Perdido. Les magasins sont en briques et à un étage et connus sous les Nos 91 à 97 rue Baronne, et les Nos 45, 47 et 49 rue Perdido.

Cette propriété a toujours été bien louée et est d'un bon rapport. Elle forme la position la plus sûre d'un ilet de terre dans la rue Baronne qui appartient à quelques-uns des FACTEURS DE COTON les plus riches du Sud, lesquels y ont leurs bureaux. Elle est située presque en face du magnifique magasin de dry goods de H. KERN, du THEATRE NATIONAL et des grands établissements manufacturiers de MM. SCHWARTZ & CO. Toute la propriété est louée et donne un beau revenu; elle sera vendue en lots au gré des acheteurs.

2° Trois lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues BARONNE, DRYADES, PERDIDO et UNION. Ces lots se touchent et ont ensemble 95 pieds 5 lignes de face à la rue Perdido sur environ 106 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une RANGÉE DE MAISONS en bois à un étage désignées par les Nos 61, 63 et 65 rue PERDIDO. La propriété est toujours louée; elle est dans le voisinage immédiat du marché Poydras, presque sur la ligne de trois routes de voie ferrée urbaines, et touche aux grandes écuries où est centralisé le commerce des chevaux.

3° Ce magasin et maison de résidence en briques à deux étages, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Notre Dame, Tchoupitoulas et Magasin, désigné comme terrain No 10, ayant 29 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Girod sur 114 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur. Les améliorations sont avantageuses et se louent toujours bien. La propriété touche à cinq lignes de chars de ville et à toutes les raffineries, fabriques, fonderies et moulins qui composent la richesse industrielle de cette partie de la ville.

4° Quatre morceaux de terre avec les améliorations dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Marais et Villeré. La portion No 1 mesure 41 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur et face à la rue Marais et forme le coin des rues Canal et Marais. Elle est maintenant occupée par M. John Hussey et désignée par le No 260 de la rue du Canal.

La seconde portion mesure 21 pieds 3 pouces et 8 lignes de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence en bois à deux étages et à deux corps de logis désignée par le No 267 de la rue du Canal.

La troisième portion mesure 14 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur et touche à la Quatrième Portion qui mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur, ces deux dernières portions forment ensemble le terrain sur lequel est érigée la bâtisse en bois à deux étages et à deux corps de logis Nos 271 et 273 rue du Canal.

Les terrains ci-dessus méritent de fixer l'attention de ceux qui cherchent des emplacements sur la rue du Canal. Actuellement ils rapportent un bon revenu, la location est on ne peut plus désirable, et ont dans le voisinage les magnifiques résidences de MM. Koontz et Reichard et faisant presque immédiatement face à celles de Locke à [illegible] et juste au-dessous des résidences de Mme Moody et du Col. E. E. Norton.

5° Deux lots et améliorations situés à Brooklyn, paroisse de Jefferson, près de Gretna, dans l'ilet borné par les rues Première Seconde, Madison et l'Avenue Jefferson, désignés par les Nos 7 et 8, étant le coin de la rue Première et de l'Avenue Jefferson.

Cinq lots et améliorations situés dans la même ville de Brooklyn, paroisse de Jefferson, près de Gretna, dans l'ilet borné par l'Avenue Jefferson, les rues Cinquième et Madison et la propriété de Labarre. Les dits lots désignés par les Nos 1 à 5.

Cinq lots et améliorations situés dans la même ville de Brooklyn, paroisse de Jefferson, près de Gretna. Les lots Nos 1 à 5 dans l'ilet No 6, borné par l'Avenue Jefferson, les rues Madison, Seconde et Troisième.

Quatre lots et améliorations situés dans la même ville de Brooklyn paroisse de Jefferson, près Gretna. Les lots Nos 9, 10, 11 et 12 et l'ilet No 7 borné par l'Avenue Jefferson, les rues Première, Seconde et Madison.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de garanties de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance des améliorations et transfert des polices aux détenteurs des billets, et les acquéreurs devront payer en outre et en sus du montant de leurs enchères toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pendant l'année 1881, et déposer 10 pour cent du comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules F. Meunier, notaire, No 44 Passage de la Bourse.
13 avril—13,16,23 30—mai 7,8,13,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés centrales de choix dans les Premier et Quatrième Districts, rues Camp, St-Charles et Carondelet.

Crédit à long terme, portant seulement six pour cent d'intérêt.

Succession de Dame Anne Farrell, veuve de feu Gerald Farrell,

No 2619—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mars 1881, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° La maison de résidence en bois à deux étages, située rue St-Charles, No 285 dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Melpomène et Terpsichore. Le terrain mesure environ 30 pieds 10 pouces de face rue St-Charles, sur 110 pieds de profondeur, avec l'usage d'une allée qui mène à la rue Carondelet, rue Melpomène, propriété et allée louées facilement aux meilleurs locataires.

2° Les deux maisons de résidence à trois étages en briques, Nos 238 et 240 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Camp, Magazine, St. Joseph et Delord. Les terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 et sont situés l'un à côté de l'autre, et mesurent chacun 24 pieds de face rue du Camp, sur 116 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, avec droit de passage en commun avec les propriétés adjacentes, d'une allée de derrière large de 11 pieds, s'ouvrant rue Delord. Ces maisons forment une partie du "Adams Row" et sont toujours recherchées par de bons locataires permanents. L'une d'elles est louée à bail jusqu'en octobre 1881.

3° Cette Propriété exceptionnelle située angle nord-est des rues Ste Marie et Carondelet, dans le carré borné par les rues Carondelet, Chemin Félicité, St Charles et Ste Marie, désignés comme les terrains 69 et 70. Ces terrains sont situés l'un à côté de l'autre, et mesurent ensemble 64 pieds 4 pouces de face rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur et de face rue Ste Marie. Les améliorations comprennent rue Carondelet, deux cottages doubles en bois à un étage, connus comme les numéros 458 à 464, et une maison de résidence à deux étages rue Ste Marie, connue par les numéros 352 et 355. Cette propriété de choix est dans un des quartiers les plus attrayants du Quatrième District, est à peu de distance du centre des affaires et dans le voisinage de quatre chemins de fer.

4° Un morceau de terre rue Tchoupitoulas, dans le 4me District dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Première et Seconde, désigné par le No 5 et mesurant environ 32 pieds 2 pouces et 8 lignes de face, rue Tchoupitoulas, sur une profondeur du plus grand côté, d'environ 135 pieds 5 pouces et 5 lignes; le même îlet sont de belles maisons; la rue est pavée en pierres plates carrées; il passe devant une ligne double de chemin de fer; contiguë à un marché près du ferry de Gretna et d'un débarcadère de sel et de bardeaux.

Conditions de la vente—La moitié comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt seulement de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et l'intérêt éventuel après de 8 pour cent par an, garanti par une hypothèque spéciale, lien du vendeur et privilège avec toutes les clauses usuelles de sécurité et stipulations; les acquéreurs assumant le paiement, en sus du montant de leurs enchères, de toutes les taxes du dit et exigibles en 1881, devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant William J. Castell, notaire.
16 mars—16,19,20,26—avril 2,3,9, 10,15,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale rue Poydras.

Emplacement de choix pour bâtisse, rue Carondelet, près de la rue Julie.

Et maison de résidence rue Dryades, près du marché Poydras.

Succession de Mme Katie E. McCloskey, épouse décédée de George McCloskey.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2382.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1881 et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

1° Ce magasin No 171 rue Poydras, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Carondelet, St-Charles et Perdido. Le lot No 2 mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 102 pieds 4 pouces de profondeur. C'est un des différents magasins occupés par cet entreprenant négociant Hugh Flynn, à qui il est loué jusqu'au mois d'octobre prochain.

2° Cet emplacement central pour bâtir, attenant à la Bâtisse de l'Exposition, avec entrepôt en briques à deux étages. Cette propriété se compose des lots Nos 4 et 5 et d'une portion du lot No 3 dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, St-Charles et Julie et mesure, le tout, 60 pieds de face à la rue Carondelet, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur. Cette propriété est presque immédiatement en face des résidences des Drs. Bickell et Schuppert et est le seul morceau de terre de valeur non occupé, à une petite distance du centre de la ville, sur une rue principale, qui soit offert sur le marché.

3° La résidence à deux étages et à deux corps de logis Nos 165 et 167 rue Dryades, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette. Ces lots sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Dryades sur 160 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur. Les bâtisses comprennent par de grands corridors et des bâtisses à deux étages dans le fond, avec amplement de place pour la cour. La proximité de cette propriété au marché Poydras et les grands intérêts qui se rattachent aux écuries de la rue Baronne, font qu'elle est facilement louée et à des prix rémunératifs.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant le reste à un et deux ans de crédit du jour de la vente avec intérêt à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera en sus du montant de son enchère, le paiement de toutes les taxes sur les dites propriétés dues et exigibles dans le cour de l'année 1881 et déposera au comptant au moment de l'adjudication, 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant William J. Castell, notaire.
30 mars—30, avril 2,9,16,23,24,29,30.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PAR CONSENTEMENT DES PARTIES.

La belle résidence de famille No 317 rue des Remparts, entre Esplanade et Quartier.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, le 16 avril, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, par consentement des parties.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre J sur un croquis de J. A. D'Hémécourt, daté du 28 avril 1879, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Esplanade, Quartier et St Claude, mesurant 38 pieds 8 pouces de face à la rue des Remparts, sur les profondeurs suivantes 134 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Quartier, à laquelle distance la dite propriété se rétrécit de 3 pieds 1 pouce et une seconde profondeur de 27 pieds 11 pouces, 118 pieds 9 pouces sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue de l'Esplanade, à laquelle distance la dite propriété se rétrécit de 1 pied 4 1/2 pouces et a une seconde profondeur de 10 pieds 1 pouce, à laquelle distance la dite propriété s'élargit de 4 1/2 pouces et a une troisième profondeur de 23 pieds 9 pouces et 34 pieds 1 pouce dans le fond.

Les améliorations consistant en une belle résidence de famille susceptible d'être divisée en deux corps de logis, avant salons à arche, grande salle à manger, deux chambres à coucher et un cabinet au rez-de-chaussée, chambres et cabinets dans l'attic, cuisine à deux étages en briques, ayant environ 8 chambres, autres dépendances dans le fond, jardin, waterworks, citerne, gaz, latrines etc., le tout en bon état. La propriété porte le numéro municipal 317 rue des Remparts.

Termes et conditions—1/3 comptant la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets, ou une portion et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur s'engageant à tenir les bâtisses assurées et d'en transférer la police et de rembourser le montant de la prime non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 au dessus du montant de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 avril—

Un charmant cottage et terrain sur la rue Esplanade, près du Fair Grounds et Jockey Club.

Un petit cottage sur la rue Ste. Anne, entre Miro et Tonti.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Gayoso, Lopez et Washington, mesurant à peu près 67 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Esplanade, sur une profondeur d'à peu près 157 pieds et un lot de terre dans le fond, mesurant à peu près 30 pieds de face sur la rue Lopez sur une profondeur de à peu près 159 pieds 10 pouces 5 lignes. Pour plus ample information, voir le plan de C. A. de Armas, ingénieur civil, maintenant à la Bourse et c'est selon le dit plan que la propriété est vendue.

Les améliorations comprennent un charmant cottage élevé, récemment bâti, couvert en ardoises, ayant galerie devant, 3 grandes chambres, 2 petites chambres, cuisine, 1 chambre, écurie, remise, chambre à laver, poulailler, cabinet, chambres à charbon, etc. Les chars des rues Esplanade et Dumaine passent devant la propriété et elle est près du Fair Grounds et du Jockey Club et est très bien située pour les lieux d'amusements et de bonne communication avec la rue du Canal ce qui la rend une maison agréable.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti, mesurant 16 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages avec un magasin au rez-de-chaussée, cuisine, etc. loué.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour le recouvrement du paiement des dits billets et toutes les clauses usuelles. Les propriétés devront être assurées aux frais des acquéreurs jusqu'au moment du paiement du dernier billet, et les primes non expirées payées par l'acquéreur. L'acquéreur sera en outre requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication pour lier la vente et doit assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de son adjudication.

Actes de ventes pardevant les notaires Pat. E. Théard, pour la propriété No 1, et W. A. Bienvenu, pour la propriété No 2.

SANS LIMITE.

La splendide résidence de famille en briques à deux étages, avec mansarde, coin des rues Remparts et Ursulines.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, sans limite—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Ursulines, Bourgogne et Hôpital, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 80 pieds de face à la rue Ursulines.

Laquelle dite propriété a été acquise par C. Carles, de la succession de Mme Bather et W. Bather par acte exécuté pardevant O. de Armas, notaire en cette ville le 20 février 1869. Les améliorations comprennent cette splendide résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, ayant au premier étage, une galerie en fer, deux salons au deuxième étage, trois chambres à coucher et un cabinet et escalier de communication, une cuisine en briques à deux étages, ayant quatre chambres, une grande chambre dans la mansarde, gaz, citerne, waterworks, lieux d'aisance, etc. située dans un voisinage aristocratique et bien tranquille, près du marché et de beaux lieux d'amusement avec trois chemins de fer urbains qui passent en face de la propriété qui lui fait une grande valeur et doit appeler l'attention des personnes qui cherchent des maisons agréables.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, l'assurance par les acquéreurs pour un montant égal au billets fournis, transfert de la prime non expirée, ainsi que toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 avril—

Résidence de famille très élégante dans le Deuxième District, au coin des rues Conti et Dauphine
SANS LIMITE! SANS RÉSERVE!!

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu TRÈS POSITIVEMENT AU DERNIER ET PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR.

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Dauphine et Bourbon. Le dit lot forme l'angle Sud des rues Conti et Dauphine et a, au pied américain, 43 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade sur la rue Dauphine de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une élégante maison de résidence en briques solidement construite, à trois étages et demi, avec toit en ardoises, contenant au premier étage une élégante entrée en granit, une anti-chambre, un vaste vestibule avec escaliers, trois grands salons et bibliothèque avec portes à coulisses, un fumoir et une grande entrée dans le fond en galerie. Le deuxième et le troisième étage comprennent chacun un grand vestibule avec carré d'escaliers, environ quatre chambres à coucher avec de grands cabinets, chambre à bain, etc. Le demi-étage à trois ou quatre chambres. Le tout est pourvu d'un très agréable belvédère d'été. Au deuxième étage il existe un balcon en fer donnant sur les rues Dauphine et Conti et sur le jardin. Les manteaux de cheminée sont partout en beau marbre blanc. Au principal corps du bâtiment est annexé un édifice en briques à trois étages avec toit en ardoises contenant, une très grande salle à manger avec office, cave, etc., et environ six chambres à coucher dans les étages supérieurs, avec balcon sur le coté et lieux d'aisance à chaque étage.

Aussi—Une cuisine détachée en briques, à deux étages, couverte en ardoises, renfermant cuisine magasin et chambres à coucher, écuries, remise et magasin à fourrage. Il y a à l'extrémité du terrain, dans le fond, une grande allée pour voiture et une entrée faisant face à la rue Dauphine. Les cuves sont très grandes. La cour est pavée en pierres. Au côté sud et tout le long de l'édifice principal il existe un jardin disposé avec goût, divisé en cercles, ovales et carrés. Le tout est dans un excellent état.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procédures judiciaires pour recouvrer les billets. L'acquéreur devra faire assurer les édifices pour un montant égal à celui des billets fournis, transférer la police d'assurance aux porteurs des billets, rembourser la prime d'assurance non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication. Il devra, en outre, faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit de livrer la propriété le 1er juin 1881, ou plus tôt.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 avril—

VENTE SANS RÉSERVE

De la propriété située No 215 Chemin du Bayou, entre Tremé et Marais.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, sans réserve—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Quartier, Tremé et Marais, mesurant 40 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 90 pieds, avec une allée commune dans le fond. Les améliorations consistent en une bonne maison basse en rez-de-chaussée, ayant trois chambres et deux cabinets, cuisine ayant six chambres, cave, latrines, etc. Cette propriété porte le No 215 Chemin du Bayou.

Termes et conditions—Un 1/3 comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets, assurance et transfert de la police, le remboursement des primes non expirées et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur assumera, en outre du prix de l'adjudication, toutes les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1881, et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1881, à raison de $20 par mois.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10avril—

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

Propriété de valeur au coin des rues St-Philippe et Rempart.

Vente positive pour effectuer un partage entre les héritiers d'André D. Doriocourt et autres propriétaires de la dite propriété.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux, No 45 rue Royale—SAMEDI 30 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Rempart, St Philippe, Bourgogne et Dumaine mesurant 44 pieds 5 pouces de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 59 pieds 1 pouce et 4 lignes et face à la rue Rempart et qui forme l'encoignure ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans en billets garantis par hypothèque et privilège et lien du vendeur, divisés en coupons à satisfaire les propriétaires et portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; les bâtisses doivent être tenues assurées et la police transférée; cette propriété étant assurée, l'acquéreur devra rembourser au propriétaire la balance des primes dues pour le terme non expiré, et en cas de procès l'acquéreur sera à payer 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant. L'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1881, et en outre les taxes de drainage s'il y en a de dues, l'acquéreur aura à payer au moment de la vente 10 0/0 sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

L'acquéreur aura le droit de payer le tout au comptant.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14,17,24,30

Propriétés de valeur dans les Deuxième, Troisième et Quatrième Districts.

Succession de André D. Doriocourt, No 2631.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Vente positive pour effectuer un partage entre héritiers.

PAR BEN ONORATO, encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, afin d'opérer un partage entre les héritiers de feu André D. Doriocourt, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le carré d'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé, St Philippe et St Claude. Le dit terrain mesure, au pied américain, 40 pieds de face rue Tremé, sur 50 de profondeur, mesure française.

2° Un certain terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré d'ilet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, St Pierre et Remparts, désigné par la lettre E, formant l'angle des rues Orléans et Bourgogne, mesurant 41 pieds 11 pouces de face rue Orléans sur 74 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur rue Bourgogne.

3° Un terrain désigné par le No 1 de l'ilet No 14 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois; le dit terrain mesure au pied américain, 30 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 81 pieds 1 ligne de profondeur rue Rocheblave, 81 pieds 3 lignes de profondeur de l'autre côté, et 29 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière, avec toutes les bâtisses qui y trouvent.

4° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré d'ilet borné par les rues Jackson, Constance, Philip et Laurel, faisant partie du terrain désigné par le No 5 et mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur,—cette propriété porte le No 184 rue Jackson, et est louée à M. John F. Spearing jusqu'au 31 octobre 1881, à $360 par an, après lequel il a été payé d'avance au dit défunt par le dit Spearing, et est vendue sujette au dit bail.

5° Un terrain désigné par le No 2 du carré d'ilet borné par les rues Royale, Orléans, Bourbon et St Pierre, le dit terrain mesure 26 pieds 2 lignes de face rue Royale, sur 41 pieds 2 pouces de profondeur sur la limite le divisant du terrain No 1, de là 16 pieds 8 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue St Pierre, puis une autre profondeur de 16 pieds 8 pouces 4 lignes et 21 pieds 4 pouces 2 lignes sur la limite de derrière et 57 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la limite le plus près de la rue St-Pierre, ensemble avec toutes les bâtisses qui y trouvent. Cette propriété porte le No 163 de la rue Royale, le rez-de-chaussée un magasin, est loué jusqu'au 30 septembre 1881, à $12 par mois et est vendu sujet à ce bail, et la partie supérieure de la bâtisse est louée à $20 par mois.

6° Un certain terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 5 du carré d'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Roman et Derbigny mesurant 30 pieds 3 pouces 5 lignes de face rue Ste-Anne sur 117 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur.

7° Un terrain dans le carré d'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Quartier, St-Claude et Tremé mesurant plus ou moins, mesure américaine 27 pieds de face rue Quartier sur 47 pieds sur la ligne de derrière, et 76 pieds 9 pouces de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

8° Un morceau de terre dans le carré borné par les rues Broad, Dorgenois, Ursulines et Hôpital, mesurant 90 pieds de face rue Hôpital, sur 90 pieds de face rue Ursulines sur 230 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

9° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré borné par les rues Orléans, Ste Anne, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 25 pieds de face rue Orléans sur une profondeur de 82 pieds, mesure américaine, plus ou moins, la barrière de derrière qui s'élève actuellement étant la limite de derrière de la dite propriété et la séparant d'un grand terrain dont elle fait partie.

10° Un terrain dans le carré d'ilet No 6 borné par les rues Columbus, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, le dit terrain formant l'angle des rues Rocheblave et Columbus, et mesure au pied américain, 58 pieds de face rue Rocheblave, sur 80 pieds de profondeur, et de face rue Columbus avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

11° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 7, le dit terrain mesure 27 pieds 7 pouces de face rue Chemin du Bayou, sur 84 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur, sur la ligne vers la rue Tremé, et 82 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la ligne de division du lot No 8, et 30 pieds 5 1/2 pouces de largeur à l'arrière.

12° Un morceau de terre avec les bâtisses dans le carré d'ilet borné par les rues St Jean Baptiste, Washington avenue, Foydras et Girod, mesurant 114 pieds ou à peu près de face sur la rue Girod sur environ 180 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et un terrain dans le même carré d'ilet, désigné par le No 5, mesurant environ 20 pieds de face rue Girod, sur environ 120 pieds de profondeur.

13° Un morceau de terre à peu près à trois quarts de mille au bas des fortifications, mesurant sur le côté gauche du Chemin de Gentilly trois arpents (moins 60 pieds appartenant à John Geiger ou héritiers) de face sur le Chemin de Gentilly sur dix huit arpents de profondeur ensemble avec les bâtisses qui y trouvent, loué à bail jusqu'au 31 décembre 1881, et vendu sujet au dit bail.

14° Un morceau de terre dans l'ilet borné par les rues Bienville, Murat, Douane et Alexandre, étant les lots Nos 1 et 11 et fractions des lots Nos 2, 12 et 14, comprenant à peu près un quart de tout l'ilet. Les taxes du desséchement sur cette propriété ont été payées.

15° Une moitié de l'ilet borné par les rues St Jean, St Jean, St. Pierre et Toulouse, étant la moitié du dit ilet faisant face à la rue St-Jean. Les taxes de drainage sur cette propriété ont été payées.

16° Quatre lots de terre près le lac Pontchartrain, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8, sur un plan de D'Hémécourt, en date du 29 juin 1859, dans l'ilet borné par les rues New-York, Mexico, Madison et Duplessis.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets garantis par hypothèques et privilège et lien de vendeur, divisés en coupons à satisfaire les convenances des héritiers et portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et les bâtisses doivent être assurées et la police transférée, à dire propriété étant assurée, l'acquéreur devra rembourser aux héritiers la balance des primes dues pour temps non expiré, et en cas de procès l'acquéreur devra payer 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur le montant. Les acquéreurs devront assumer toutes les taxes dues et payables en 1881 en sus de son adjudication, en outre les taxes de drainage, s'il y en a de dues. Les acquéreurs devront payer 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais des acquéreurs. 1avril 14 17 24 30

Propriété de valeur rue Poëte, entre Royale et Dauphine.

Succession de Williams Riene et sa femme.—No 2414, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B ONORATO, encanteur.—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 14 mai 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 6 avril 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Dauphine, Poëte et Royale désigné par le No 13. Le dit lot mesure au pied américain 31 pieds de face à la rue Poëte sur une profondeur de 155 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets divisés en coupons garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication le privilège de drainage, s'il est légalement dû, ainsi que les taxes dues et exigibles en 1881. La propriété devra être assurée et la police transférée au vendeur; 5 pour cent pour honoraires d'avocat seront requis de l'acquéreur en cas de poursuite pour le recouvrement des billets.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication pour lier la vente.
9 avril—9,16,23,30—mai 7,14

Propriété de valeur sur la rue Douane entre celles Roman et Prieur.

Succession de Peter Ullrich.

No 2782, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale.—SAMEDI, le 7 mai 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 5 avril 1881, de la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, mesurant au pied américain 33 pieds 0 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication les taxes dues et payables en 1881.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 avril—6,16,23,30—7 mai

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

9mai—1an LEONORA FASS.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées en souffrance, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont affectées aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR
Passage de la Bourse.